

Un adolescent de 15 ans est décédé des suites d'une méningite bactérienne foudroyante de type W135. Il était passé par les urgences où il avait été soulagé par du paracétamol et du Spasfon.

Par S. B. le 20-01-2020

"Effectivement, ce jeune homme de 15 ans a été reçu au service d'accueil des urgences de l'institut Arnault-Tzanck, le 7 janvier à 21 h 30, pour des céphalées associées à des douleurs abdominales et des nausées. Il était apyrétique, présentait un examen strictement normal sans aucun signe méningé. Son bilan biologique n'était pas en faveur d'une pathologie bactérienne. Il est sorti à 23 h 30 soulagé après du paracétamol et du Spasfon", a indiqué à Nice-Matin Michel Salvadori, le directeur de l'institut.

Xavier Bonhomme, le procureur de la République de Nice, a indiqué avoir ouvert une enquête dès l'origine du décès, alors que la cause n'était pas connue. *"L'enquête est en cours, a-t-il précisé vendredi. Il n'y a pas de plainte de la famille à ce jour."*

[Avec nice-matin.fr]

Méningite mortelle non diagnostiquée sur une adolescente : un médecin en examen

Par S.B. le 17-02-2021

Un médecin qui travaillait pour l'hôpital pédiatrique Lenval de Nice a été mis en examen pour homicide involontaire après le décès consécutif à une méningite en 2019 d'une lycéenne venue consulter aux urgences, a indiqué le parquet, mardi 16 février.

L'information judiciaire avait été ouverte contre X le 14 août, deux mois après le décès de cette jeune fille de 17 ans scolarisée dans un établissement privé réputé de Nice, le lycée Sasserno. Elle était ressortie de l'hôpital en pensant souffrir d'une banale insolation, avant de s'effondrer le lendemain dans les bras de sa soeur aînée. A l'époque, Lenval, institution hospitalière qui comptabilise près de 60.000 passages aux urgences par an, ce qui en fait le troisième service d'urgences pédiatriques de France, avait indiqué "avoir suivi la procédure classique de prise en charge", tandis que l'avocat de la famille déplorait que la victime n'ait été auscultée que par un interne.

L'Agence régionale de santé avait annoncé le décès le 14 juin et des analyses réalisées au laboratoire Pasteur à Paris avaient confirmé "des traces d'une atteinte de type méningite, donc une maladie dont on connaît la dangerosité et qui nécessite un comportement très précis de prise en charge, ce qui n'a pas été fait", avait indiqué le parquet à l'époque.

"Début février, un médecin de Lenval a été mis en examen pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger", a précisé le procureur de la République, Xavier Bonhomme.

L'hôpital a précisé que le médecin mis en examen ne faisait plus partie de ses effectifs à ce jour, tout comme cet interne.

Ces dernières années, le collectif "Ensemble contre les méningites" a tiré la sonnette d'alarme et demandé aux autorités sanitaires de mieux informer le public et les médecins, recommandant de renforcer la formation initiale et continue des généralistes, comme des services d'urgence.

Les infections invasives à méningocoques sont pourtant mortelles dans un cas sur dix. Particulièrement virulentes et potentiellement contagieuses, elles ont touché 459 personnes en 2019, causant 55 décès et 24 cas de séquelles précoces, selon Santé publique France.